

Arras, le 13 septembre 2019

Semaine de « l'emploi franc » dans le Pas-de-Calais du 16 au 20 septembre 2019

Faisant suite à une première phase d'expérimentation lancée en avril 2018, le dispositif des "emplois francs" a été étendu le 28 mars dernier aux 64 quartiers prioritaires de la politique de la ville du département du Pas-de-Calais.

Ce dispositif permet d'accorder une aide financière aux entreprises ou associations affiliées à l'assurance chômage qui embauchent un demandeur d'emploi résidant des des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Cette prime à l'embauche s'élève à 15 000€ sur 3 ans (5 000€ par an) pour un CDI ou 5 000€ sur 2 ans (2 500€ par an) pour un CDD de plus de 6 mois.

Les critères d'éligibilité sont extrêmement souples : dès lors que le demandeur d'emploi réside dans un QPV et est inscrit dans les catégories A, B ou C, il peut entrer dans le dispositif quel que soit son âge, son diplôme, son temps de travail ou encore son ancienneté d'inscription à pôle emploi ou son niveau de rémunération à l'embauche.

Le bon fonctionnement du dispositif repose sur sa parfaite connaissance, tant pour les employeurs que pour les demandeurs d'emplois.

La première semaine des « emplois francs » organisée par les 19 agences pôle emploi dans le Pas-de-Calais du 17 au 21 juin dernier a permis son déploiement dans de très bonnes conditions et a donné de très bons résultats. **En effet, à ce jour 485 demandes, ont d'ores et déjà été acceptées dans le département du Pas-de-Calais**, ce qui démontre le succès de cette politique publique en faveur d'aide à l'emploi dans les QPV.

Afin de poursuivre sur cette dynamique **une nouvelle semaine de « l'emploi franc » est organisée du 16 au 20 septembre prochain** sur l'ensemble du territoire du département du Pas-de-Calais.

Vous trouverez en P.J la liste des actions qui seront menées tout au long de cette semaine de « l'emploi franc ».